

Bruxelles, le 23 mars 1988

Note BIO (88) 102 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc: AU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

Rendez-vous de midi et réunion de la Commission (C.D. Ehlermann)

1. Evénement Important: La Conférence de presse de M. Andriessen sur les propositions de la Commission portant sur les prix agricoles. Vous recevrez une note BIO séparée de N. Wegter.

2. Autres points signalés au Rendez-vous de midi:

(1) La Communication de la Commission au Conseil sur la construction navale (P 39).

Son objectif: le rétablissement d'un marché international sain en recherchant avec les principaux pays producteurs la stabilisation des échanges, une réduction équitables des capacités, le rétablissement des prix à un niveau normal ainsi qu'une transparence en matière de prix, de soutien et de financement.

La solution proposée: engager un dialogue avec les principaux pays producteurs (le Japon et la Corée), afin de parvenir, dès l'année 1988, à un arrangement sectoriel sur la production.

Cet arrangement sur la stabilisation du marché devrait être accompagné de mesures permettant de rétablir les prix à un niveau rémunérateur pour les chantiers, de régler les problèmes de disparité en matière de financement et d'aide, ainsi que de procéder à une réduction de capacité équitable.

Un arrangement avec le Japon devrait, grâce au rétablissement des prix à un niveau normal, contribuer à l'élimination ou à la réduction des aides et à assurer la transparence des différentes aides accordées d'une manière directe ou indirecte par les deux parties.

En cas de non-aboutissement de la négociation

Création d'un mécanisme consistant en un prélèvement destiné à réparer le dommage causé à la construction navale européenne.

Les questions des journalistes ont porté surtout sur l'éventuel prélèvement. Nous avons précisé, conformément à l'avant dernier alinéa de la note P-39:

- que les modalités du prélèvement restent à préciser;
- qu'il serait perçu à l'occasion du chargement ou du déchargement, dans un port de la Communauté, d'un navire acquis auprès de l'un des pays tiers en cause à des conditions de vente causant un dommage aux chantiers de la Communauté,
- que le prélèvement s'appliquerait à tout navire vendu à des prix anormaux quel que soit son pavillon et commandé après le 1er janvier 1989.

(II) Le rapport de la Commission au Conseil sur le déplacement du courant migratoire du maquereau "Ouest" (P-37).

Il s'agit d'un rapport demandé par le Conseil afin de permettre à celui-ci d'examiner en profondeur les problèmes qui résultent, notamment pour les pêcheurs britanniques, du déplacement géographique d'un important stock de maquereaux. Ce déplacement, selon les autorités du Royaume-Uni, prive les pêcheurs britanniques de la possibilité d'utiliser pleinement leur quota, établi pour la zone dans laquelle ce stock se trouvait au moment de la négociation du futur régime de quotas, au début des années 80. Faut-il modifier ce régime, au prix de mettre en danger l'équilibre fort délicat entre Etats membres? Le rapport (et la note P-37) examine(nt) les options sans en retenir une à ce stade.

(III) La communication de la Commission au Conseil évaluant l'activité des 39 centres d'informations décentralisés (P-32). A noter surtout la conclusion: L'évaluation de la première phase justifie l'extension progressive du projet à partir du 2ème semestre 1988 pour garantir une large couverture des différentes zones socio-économiques des douze Etats membres.

(IV) La communication de la Commission au Conseil sur le Business Coopération Network, Instrument mis en place par le Bureau de rapprochement des entreprises fonctionnant au sein de la "task force" PME (P-35).

Matériel diffusé

- P-32 - Les Euro Info centres extension du projet
- P-35 - Renforcer la coopération entre entreprises européennes
- P-37 - Rapport de la Commission au Conseil sur le problème de régime migratoire du maquereau "Ouest"
- P-39 - Assainissement de la construction navale au niveau International: la Commission envisage des négociations avec le Japon et la Corée
- IP-171 - Commissioner Abel Matutes announces first lire-denominated public offering in the United States
- IP-172 - Résumé de discours du Vice-Président L. Natali devant l'assemblée paritaire CEE-ACP, Togo

Amitiés,


C.D. Ehlermann